

Actualisation du Tableau de bord des Outre-mer

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer et l'Institut d'Émission d'Outre-mer publient une version actualisée du « [Tableau de bord des Outre-mer](#) ».



TABLEAU DE BORD DES OUTRE-MER

Données arrêtées au 25/05/2019

111 rue de la Harpe - 75013 Paris
☎ 01 42 97 06 50



Le Tableau de bord des Outre-mer rassemble, dans un même document, les principaux indicateurs structurels et conjoncturels communs aux géographies d'intervention des Instituts d'émission, soit l'ensemble des départements et collectivités d'outre-mer. Organisé par type de données, il permet de visualiser sur une seule page les trajectoires comparées à moyen ou long terme des différentes géographies, regroupées par bassin océanique dans chaque graphique.

La palette des données représentées est large et des données spécifiques aux collectivités du Pacifique sont incluses. Cette nouvelle édition a par ailleurs été enrichie d'indicateurs démographiques et de développement. Le tableau de bord se conclut sur trois pages dédiées à chacune des collectivités de l'Atlantique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, présentées séparément pour des questions d'échelle et de lisibilité, et en raison de leurs spécificités.

Les données représentées sont arrêtées au 25 mai 2019. Elles n'incluent pas les indicateurs monétaires et bancaires qui font l'objet de publications spécifiques (tableaux de bord des indicateurs monétaires et bancaires dans les [DOM](#) et les [COM](#), publiés deux fois par an).

Avec ce document, les Instituts d'émission s'attachent à apporter aux différents acteurs économiques et institutionnels des éléments de diagnostic utiles à l'analyse et à la prise de décision.

Le Tableau de bord des Outre-mer est disponible [ici](#).

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr